

DEVIS PRESTATION DE SERVICE

Références devis : [REDACTED]

Date : 30/05/2023

Annexe 1 : Conditions Générales de Vente (CGV)

PARTENAIRE	SOCIÉTÉ : (Nom, forme juridique)	A2M
	Adresse : (siège social)	28 chemin de la Mûre 13015 Marseille
	SIREN TVA intracommunautaire	439 379 934 - FR24439379934
PRESTATAIRE	LABORATOIRE CNRS :	Laboratoire d'Astrophysique de Marseille
	Adresse :	38 rue Frédéric Joliot-Curie 13388 Marseille Cedex
CNRS Délégation Régionale Provence et Corse 31 chemin Joseph Aiguier - CS 70071 13402 MARSEILLE CEDEX 20		
Responsables scientifiques	Pour le CLIENT : (Nom, mail)	Mr Jean-François MACEDO (jfm@a2am.fr)
	Pour le PRESTATAIRE : (Nom, mail)	Johan Floriot (johan.floriot@lam.fr)

DETAIL DE LA PRESTATION

Désignation	Livrable(s) date	Prix unitaire HT en euros	Quantité	Prix total HT en Euros
Mesure de 9 échantillons (3 références et 6 défectueux)	T0 (réception de la commande) + 10 jours	1 000,07	4	4 000,28
				0,00
				0,00
				0,00
				0,00

TOTAL €

Montant HT		4 000,28
Frais de gestion	20%	800,06
Coût complet		4 800,34
Montant TTC		4 800,34

MODALITES DE PAIEMENT

En contrepartie des engagements pris par le CNRS et conformément aux CGV (présentes en annexe 1), le PARTENAIRE s'engage à lui verser une somme d'un montant (HT=TTC) global de **4800.28 Euros**, payable sur présentation de factures aux échéances des livrables attendus. En cas de modification du taux de la TVA, il sera appliqué le taux en vigueur à la date de facturation.

versement avance

(Définir le montant de l'avance de 10% à 30%)

Une avance de **0 Euros HT** (avance de **0 %**) sera versée par le PARTENAIRE sur présentation d'une facture à compter du [REDACTED]

Les factures seront adressées par chorus pro ^{mail} au PARTENAIRE au contact et à l'adresse ci-dessous :

A2M 28 chemin de la Mure 13015 Marseille Contact: A l'attention de Jean-François Macedo

AFFILIEES

Pour les besoins du présent article, (i) les termes en majuscules ont le sens qui leur est attribué dans les CGV, (ii) le terme « AFFILIEES » désigne les entités, qui jouissent de la personnalité morale ou non, qui contrôlent ou sont contrôlées par une PARTIE ou sont sous contrôle conjoint des PARTIES. Aux fins de la présente définition, on entend par "contrôle" la détention directe ou indirecte d'au moins cinquante pour cent (50 %) des droits de vote, du capital ou d'autres titres d'une entité contrôlée ou contrôlée conjointement ou si elle possède, directement ou indirectement, le pouvoir d'orienter ou de causer l'orientation de la direction et des politiques de l'entité, ou le pouvoir de choisir ou de désigner plus de cinquante pour cent (50 %) des membres de l'organisme de direction de l'entité.

Les PARTIES conviennent que la communication d'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES aux AFFILIEES est libre, sous réserve du respect par ces dernières de l'obligation de confidentialité prévue à l'article « Confidentialité » de l'Annexe 1.]

Le bon de commande doit mentionner les références du devis et vaut acceptation des conditions générales de vente.

Ce devis est valable pour une durée de **3 mois**

Bon pour accord,
[Signature]
le 09/06/2023
F. de Macedo

CARL A2AM au capital de 8 000€
28, Ch. de la Mure - 13015 MARSEILLE
SIREN : 439 379 934 - 721Z
N° TVA : FR 24 439 379 934

08/06/2023